
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du lundi 6 juillet 2026

Date de publication : 10/07/26



L'an deux mil vingt-six le six juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 30 juin 2026, se sont assemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Mathieu BRONDEAU, Véronique COTILLON, Marie NAUDIN, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT, Pierre-Michel PIED, Hélène SAINT-LARY

Excusés et Pouvoirs : Céline RIVOLET, Vice-Présidente, Christine HEINTZ, Vice-Présidente déléguée, Frédéric BOURGET, Laurent DUPUIS, Gaël JOSEPH, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Patricia CARRE, Nicolas FIQUET

Secrétaire de séance : Nathalie LIEVENS



Délibération N° 12-07-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE – RESIDENCE AUTONOMIE LE SOLEIL D'OR – ACTUALISATION DU LIVRET D'ACCUEIL ET DE LA PLAQUETTE DE PRESENTATION

Vu la délibération n° 15-12-2025 validant la révision des redevances mensuelles pour l'année 2026, ainsi que la nouvelle organisation de la résidence autonomie impliquant la suppression des postes de veilleurs de nuit et leur remplacement par un dispositif de téléassistance ;

Considérant le changement de Président du CIAS à la suite des élections en date du 1^{er} avril 2026 ;

Considérant la nécessité de mettre en conformité les documents réglementaires de la Résidence autonomie « Le Soleil d'Or » avec les évolutions législatives, réglementaires et organisationnelles en vigueur ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'actualisation de la plaquette d'information et du livret d'accueil afin de garantir une information complète et actualisée à destination des résidents, du personnel et des intervenants ;

Monsieur le Président expose qu'il y a lieu d'approuver la mise à jour de la plaquette d'information et du livret d'accueil de la Résidence autonomie « Le Soleil d'Or ».

Il précise que les documents actualisés entreranno en application à compter du 1^{er} juillet 2026.

Ils seront remis à l'ensemble des résidents et communiqués au personnel et aux bénévoles intervenant au sein de la résidence.

La présente délibération a pour objet d'approuver la plaquette d'information et le livret d'accueil, annexés au présent document.

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **ADOpte la plaquette d'information et le livret d'accueil de la Résidence autonomie « Le Soleil d'Or », tels qu'annexés à la présente délibération, avec une entrée en vigueur fixée au 1^{er} juillet 2026 ;**
- **AUTORISE le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Le Président,
Stéphane BAUDRY



La secrétaire de séance,
Nathalie LIEVENS